

ART ET FOI, UN DIALOGUE STIMULANT

Le diocèse de Coutances et Avranches est riche d'un patrimoine religieux de grande qualité. De nombreux acteurs mettent leur passion, leur compétence et leur dynamisme au service de la protection de ce patrimoine. Cet art sacré constitue certes un patrimoine artistique, mais également spirituel. Prendre le temps de regarder une œuvre d'art, c'est accepter d'accueillir l'émotion, la surprise, de se laisser déranger, de recevoir un message inattendu. Valoriser notre patrimoine religieux, c'est offrir la possibilité aux visiteurs de se laisser toucher par la beauté d'un ange, par la grâce d'un visage marial, par l'expression douloureuse d'un Christ en croix ; c'est permettre à tous de contempler une œuvre porteuse d'un message de foi.

Pour ce numéro d'avril d'Ecclesia 50, le comité de rédaction vous propose de partir à la rencontre des différents acteurs de la conservation, de la restauration et de la valorisation de ce patrimoine. Démarches qui s'inscrivent toujours dans un souci d'invitation à l'intériorité et d'évangélisation.

Rencontre avec le père Daniel Jamelot, responsable de la Commission diocésaine d'art sacré (CDAS)

Le diocèse de Coutances et Avranches comporte un patrimoine religieux de grande qualité, quel qu'en soit le siècle de production. L'art chrétien est né avec l'Église, et cet art permet d'approcher le mystère de Dieu.

Suite aux conséquences de la bataille de Normandie en 1944, notre diocèse a connu une création en art sacré qui demeure trop méconnue, voire dépréciée. Cette création artistique a bénéficié du renouveau liturgique insufflé dans les années 1930. C'est ainsi que plusieurs aménagements liturgiques de nos églises ont précédé les principes définis par le concile Vatican II dans la constitution sur la liturgie *Sacrosanctum concilium* (1963).



La grande majorité de nos églises est soumise à deux juridictions : celle des collectivités publiques (propriétaires) et celle de l'Église catholique.

C'est dans ce cadre juridique que travaille la commission diocésaine d'art sacré (CDAS) dont les statuts, approuvés par Mgr Fihey, sont issus du statut type défini par la conférence des évêques de France en 1981.

La CDAS n'a pas qu'une fonction technique : son existence répond à des enjeux pastoraux. C'est pourquoi un lien très étroit existe avec le service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle (SDPLS). Le rôle fondamental de la CDAS est de veiller à la cohérence des projets

d'aménagement liturgique, en servant l'articulation des liens entre les curés et leur équipe d'animation pastorale (EAP), les municipalités et, bien sûr, avec les artistes.

La CDAS agit au croisement de la liturgie, de l'art et du droit. Il y a là une originalité et aussi un appel à être clairement située dans une perspective d'évangélisation. La CDAS a véritablement un rôle de dialogue entre les différents partenaires liés à un projet.

D'autre part, les membres de la CDAS s'approprient la lettre pastorale de Mgr Le Boulc'h dans la perspective d'apporter leur contribution à la réflexion sur le devenir des églises.

Père Daniel Jamelot

Brigitte Galbrun est conservateur des antiquités et objets d'art du département de la Manche depuis 25 ans. Originnaire de Rennes, elle a toujours travaillé dans le secteur du patrimoine. Pour Ecclesia50, elle revient sur son parcours et nous explique les enjeux de son métier pour lequel elle se passionne.

Ecclesia50 : Comment décririez-vous votre métier en quelques mots ?

Inventorier, protéger, valoriser, tels sont les trois maîtres mots qui régissent une grande partie de l'activité des conservateurs des antiquités et objets d'art.

L'inventaire quinquennal consiste à vérifier dans toutes les collectivités si les objets protégés au titre des Monuments historiques sont bien là, et dans quel état. Propriété des communes, depuis la Loi de Séparation de l'Église et de l'État de 1905, ou de l'Association diocésaine, pour ceux postérieurs à cette date, certains sont aussi entre les mains de propriétaires privés. Nous sommes également assermentés et en charge des vols, et nous tenons à jour une base de données publique recensant les différents objets.

La protection, c'est proposer des dossiers à une commission régionale, réunie une à deux fois par an, afin d'obtenir le label de l'inscription au titre des Monuments historiques. Le premier niveau de protection correspond à l'inscription, il concerne les objets qui représentent un intérêt départemental ; le second est le classement, il concerne les œuvres qui revêtent un intérêt national. Mais la protection, c'est aussi distribuer conseils et préconisations afin de conserver les œuvres en bon état le plus longtemps possible avant d'en arriver au stade de la restauration lorsque l'usure du temps ou les mauvaises pratiques se font sentir.

Enfin, la valorisation engage à utiliser tous les moyens mis à

disposition afin de faire connaître ce patrimoine, si riche et si varié. Colloques, articles, conférences, expositions, panneaux, outils numériques y pourvoient chaque année.

Ecclesia50 : Ce métier implique donc de multiples collaborations ?

Oui, pour mener à bien ces projets, nous faisons appel à des corps de métiers très divers : historiens de l'art, architectes, artisans... et également à des partenaires variés : associations, collectivités, institutions. Nous avons également à cœur de soutenir des initiatives initiées par d'autres. Nous sommes, par exemple, parties prenantes des Journées du patrimoine, des Rencontres du patrimoine, ou encore de Pierres en Lumières, spécificité normande qui permet à des acteurs, quel que soit leur statut, l'ampleur ou la modestie des animations qu'ils proposent, de participer à une mise en valeur inédite du patrimoine à la tombée de la nuit (voir encadré pour l'édition 2022).

Ecclesia50 : Que pouvez-vous dire de l'exercice de votre métier dans le milieu ecclésial ?

De manière générale, j'apprécie beaucoup cette partie du métier et les relations sont en général bonnes entre les municipalités et les paroisses. Depuis 2015, le conseil départemental de la Manche octroie des aides en faveur des églises, qu'elles soient, ou non, protégées Monuments historiques. Cela constitue une nouveauté qui a contribué à faire évoluer nos missions. En lien avec le CAUE (Conseil en architecture,

urbanisme et environnement) et des architectes libéraux, nous assurons le suivi des travaux sur ces églises devenues trop souvent de vieilles dames un peu abandonnées auxquelles il faut redonner vie. Ce dynamisme des communes, des associations patrimoniales et des paroissiens conduit à de belles opérations, parfois menées sur plusieurs années, afin de redonner du sens à ces cœurs de bourg qui ne demandent qu'à revivre et à se faire admirer.

Ecclesia50 : Quels sont les plus beaux objets religieux du département de la Manche dont vous avez la charge ?

Nous avons une magnifique collection de statuaires du Moyen-Âge, de maître-autels dans le Sud Manche, des objets rescapés du Mont Saint-Michel du XIVe... le choix est vaste. Nous avons un ostensor chrysoléphantin, en ivoire et argent doré datant du XXe siècle qui est unique en France. Le patrimoine est exceptionnel dans le département de la Manche !

L'édition 2022 de Pierres en Lumières aura lieu le samedi 21 mai. Ce festival, né dans l'Orne en 2009, rayonne désormais à l'échelle de toute la Normandie. Cet événement est une occasion unique pour mieux faire connaître le patrimoine et tous ceux qui le préservent. Ainsi, depuis 2011, et malgré l'annulation de l'édition 2020 et les reports de dates de 2021, ce sont près de 200 sites privés et publics qui ont déjà participé au festival dans la Manche.



Avec le maire de Monthuchon, Jacques Marie, Marie-Ange Lebargy, 1ère adjointe, a suivi les travaux de l'église depuis 2014. Présidente de l'association de sauvegarde du patrimoine de Monthuchon, elle partage son ressenti après cette belle réalisation.

« J'éprouve d'abord une grande satisfaction devant le travail réalisé et de la fierté de voir les commentaires élogieux de tous les visiteurs dans le livre d'or.

Ce fut enthousiasmant de travailler avec de grands professionnels et c'est aujourd'hui une joie de voir l'église de notre petit village si lumineuse, propre, assainie. Les statues et le tableau de saint Martin ont été restaurés, nous avons remis tout le mobilier en état.

Plus personnellement, j'ai été baptisée dans les fonts baptismaux de la petite église Saint-Martin, j'y ai aussi fait ma première communion et je m'y suis mariée. C'était important pour moi, qui suis passionnée de l'histoire de mon village, qu'elle ne disparaisse pas. Elle est le repère du village, ce qui reste de son passé avec toute son histoire comme en témoigne les armoiries sculptées dans la pierre en différent endroits.

Nos ancêtres se sont sans doute privés pour bâtir ce lieu de culte, il est important que nous soyons en mesure de transmettre cet héritage à nos jeunes, ce sont nos racines, notre histoire. »



Pascale Mauny est restauratrice du patrimoine depuis 2004, elle est diplômée de l'École du Louvre et de l'Institut national du patrimoine. À Monthuchon, elle a restauré la Pietà du XV^e siècle.

« De formation scientifique, je pratiquais le modelage et la céramique, je suis manuelle, avec un intérêt certain pour l'histoire de l'art.

Le restaurateur est à l'écoute de l'œuvre, en lien avec le contexte de création et le sculpteur, ainsi que les différents événements qui ont pu marquer la sculpture. Un métier passionnant, aux multiples facettes, je peux être amenée à effectuer un simple constat d'état, à restaurer une statue, à conduire le remontage d'œuvres... Il faut trouver un équilibre entre l'authenticité, la conservation de l'œuvre, son esthétique, son usage.

Ce n'est pas seulement un geste technique, c'est aussi entrer en lien. Cela peut être avec les personnes qui ont une dévotion pour ce saint, avec la commune, le prêtre, les membres de l'association qui demandent la restauration, le simple visiteur qui admire la statue comme avec le sculpteur, d'une certaine manière.

L'investissement des personnes autour des œuvres me touche, quand la synergie se crée, que la portée de l'œuvre est renouvelée, il y a une émotion liée au sacré.

Restaurateur est un métier exigeant qui ouvre toujours à de nouvelles découvertes. »



En 2017, à l'âge de 30 ans, Jenna Kaës, designer parisienne, est retenue pour réaliser 18 vitraux dans la petite église de Monthuchon en complète rénovation. Un projet d'envergure pour cette artiste plutôt habituée à la création d'objets domestiques.

« C'est une chance d'avoir pu réaliser ces 18 vitraux, un travail de quatre années, un chantier enthousiasmant.

J'ai particulièrement apprécié les échanges avec les villageois. Plutôt réticents au départ devant la proposition de ces vitraux contemporains, ils se sont progressivement appropriés ce projet et ont eu à cœur de donner leur avis. Le dessin est parti du seul vitrail ayant résisté aux bombardements, « Saint Martin partageant son manteau ». Mon travail a été la déclinaison autour du manteau du saint, motif qui se retrouve dans chaque vitrail, conçu de manière à jouer avec les couleurs, la lumière selon son emplacement.

Une vraie chance de réaliser une création pérenne qui entre dans l'histoire. Créer des grands vitraux a toujours été un de mes rêves, une des cases à cocher. Réaliser le programme complet était inespéré pour moi qui n'avais pas cette expérience, cela m'a prouvé que j'étais également faite pour de plus grandes réalisations. Cela m'a donné confiance, d'autant que tous les retours que j'ai pu avoir sont positifs. Mon souhait ? Créer d'autres vitraux... »

L'ÉGLISE DE MONTHUCHON, HISTOIRE D'UNE RESTAURATION



« Est-ce vraiment utile de restaurer une église très peu utilisée, humide et en piteux état ? »

Voilà la question un peu provocatrice que le maire de Monthuchon, Jacques Marie, posait à ses administrés en 2014. La réponse ne tarda pas à arriver. « *C'est notre patrimoine, un témoin de l'histoire de notre commune et même s'il y a moins de pratique religieuse, les habitants sont tout de même attachés à la religion.* » et M. le maire de compléter : « *Si on restaure l'église, ce ne sera pas du bricolage mais un chantier cohérent qui s'inscrira dans la durée.* » L'association pour la sauvegarde du patrimoine de Monthuchon est créée en 2015. Elle est présidée actuellement par Marie-Ange Lebargy.

L'église actuelle date des XV-XVI siècles, sous le vocable de Saint-Martin. En 1904, le chœur est agrandi par la construction d'une abside octogonale, qui abrite un nouveau maître-autel. Entre 1923 et 1929, sept nouveaux vitraux, dont celui de « *La charité Saint-Martin* », le seul qui résistera aux bombardements de juillet 1944, remplacent les verrières de la nef. La couverture et la chapelle saint François sont fortement endommagées en 1944, réparées

entre 1953-1954, les vitraux seront remplacés par des vitraux en losanges orange et jaune.

En 2015, un comité de pilotage se réunit. En 2016-2017, un diagnostic complet met en évidence l'origine de l'humidité omniprésente dans l'édifice : les joints et enduits en ciment, il permet également de découvrir que les embouts des montants du beffroi sont pourris et qu'il est urgent d'intervenir. Entre 2017 et 2021, la réfection intégrale des joints extérieurs et des enduits intérieurs est réalisée à la chaux, le beffroi est sécurisé, le porche et la toiture du narthex sont restaurés, la toiture de l'ensemble est révisée, l'intérieur comme l'extérieur sont drainés pour éviter l'humidité. La restauration est conduite par Hélène Coudray, architecte du patrimoine.

À l'intérieur, les statues sont restaurées, le vitrail de La Charité saint Martin et le tableau de saint Martin également, les 18 vitraux jaune et orange sont remplacés. Jenna Kaës, designer parisienne, part du seul vitrail encore existant et en retient le symbole universel du partage du manteau de saint Martin. Dans chaque nouveau vitrail, on retrouve deux drapés de couleur différente. Ils sont, de la nef au chœur, de plus en plus clairs.

Ceux de la sacristie sont en grisaille, pour conserver le côté confidentiel. Les drapés sont en lévitation pour exprimer une manifestation divine et surnaturelle. Des blocs de verre et de cristal y sont incrustés et évoquent le rattachement à la terre.

La restauration de l'église de Monthuchon aura coûté 450 000 €, un très gros chantier qui a reçu de nombreuses subventions, du conseil départemental, de la DRAC, de l'association de sauvegarde de l'art français, des Mécènes de la fondation du patrimoine, la fondation Langlois, des dons faits sur le compte de l'église de Monthuchon ouvert à la fondation du patrimoine suite à la convention signée et les dons de particuliers sur le compte de l'association de sauvegarde de Monthuchon.

Elle a été bénie par Mgr Laurent Le Boulc'h le 17 septembre et inaugurée le 21 octobre 2021. On peut découvrir la petite église Saint-Martin de Monthuchon tous les jours. Lors des futures journées européennes du patrimoine, des visites commentées seront organisées.

*Propos recueillis
par Catherine Lamellièrre*

